



## AVIS PUBLIC

---

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

---

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 17-13, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

**Date** : Lundi 7 octobre 2013

**Heure** : 18 h 30

**Lieu** : Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

#### Résumé des modifications

Le projet de règlement vise à :

- créer une nouvelle affectation «commerce-service» pour les municipalités du Canton de Hatley et de Saint-Étienne-de-Bolton;
- ajuster le périmètre d'urbanisation du secteur du Lac Stukely pour la municipalité d'Eastman;
- enlever un secteur de zone d'érosion dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 17-13 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC ([www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com)).

Donné et signé à Magog, ce 23 septembre 2013.

Guy Jauron, secrétaire-trésorier

Je soussigné Paul Conway, adjoint à la direction de la municipalité du Canton de Hatley certifie avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 septembre 2013 entre 9h et 16h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 23 septembre 2013.

Signature :